Amicale Laïque de Château-Thébaud

Compte-Rendu du Conseil d'Administration

du 6 juin 2017

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Présentation de la nouvelle tarification au taux d'effort.
3. Vote de la participation financière pour l'intervention de SARA, illustratrice.
4. Questions diverses
   - Compte-rendu de l'intervention de Sara dans le cadre de Lire et faire lire
   - Fête de l'école (*bénévoles pour le bar, pour le nettoyage de la salle, réservations pour le spectacle)*
   - Fête de la musique
   - Présentation de la campagne "Pas d'école pas d'avenir". Notre participation ?
   - Le point sur les ruches. (collecte *de miel*)
   - Compte-rendu de la réunion Récup'art (*semaine du 28 mai au 3 juin 2018*)
   - Date du Repair café

   ….

Présents : Christian Branger, Sandrine Cholot, Evelyn Cormerais, Marie-Claire Coutard-Gourbil, Marie-Line Fichet, Domnin Herbreteau, Eric Juton, Christelle Quéméré ,Eva Martin, Christiane Martin, Guy Martin, Denis Marsolier, Christian Moriceau, Gérard Olivier, Cécile Ollivier-Marchand, Carole Morisseau, André Peytreman, Jean-Michel Radigois, Marité Radigois, Annie-Claude Renaudin, Evelyne Sibioude et Françoise Simon.

Excusés: Emile Bouligand, Carole Boutet, Marie-Thérèse Bretin, Isabelle Decourty, Marylène Fuselier, Laurence Lehucher, Yves Routier, Danielle Soulard.

La séance est ouverte à 20h35.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 2 mai 2017 est entériné.

2. Présentation de la nouvelle tarification au taux d'effort (tarification solidaire)

Le projet de nouvelle tarification a été réfléchi, travaillé par les trésoriers et quelques membres du bureau en vue de la présentation de ce soir.

La nouveauté concerne surtout les adultes puisque la tarification des cotisations enfants s'effectuait déjà au Quotient Familial.

La trésorière Cécile Ollivier Marchand explique, en partant d'une section prise pour exemple, les règles de calcul qui ont été adoptées et les curseurs sur lesquels on peut agir pour adapter les tarifs à chaque section.

Pour plus de cohérence, on est parti des 8 "tranches" de QF appliquées par les services municipaux de Château-Thébaud.

Ensuite, il a fallu calculer le "coût" d'un adhérent dans chaque section compte tenu des frais de la dite section (Salaire de l'intervenant, achats prévus, participation au fonctionnement de l'Amicale Laïque, …)

On a calculé ensuite le taux d'effort, qui est le ratio entre le coût de l'activité et la base du QF. La moyenne des taux d'effort a été ensuite appliquée au coût de l'activité de façon à ce que chaque "tranche" subisse à peu près la même pression financière.

Ce taux d'effort a été ajusté pour ne pas pénaliser trop lourdement les adhérents qui se situent dans les tranches supérieures de calcul, et faire en sorte que l'augmentation de leur cotisation reste "raisonnable".

Les trésoriers rencontreront tous les responsables de section individuellement pour étudier avec eux la pertinence de la proposition pour chaque section.

Cette année est une année-test puisque nous ne disposons pas de la répartition des adhérents adultes dans les différentes tranches. Les tarifs seront revus et adaptés l'an prochain.

Après délibération, le Conseil d'Administration et les responsables de section convoqués ce jour, adoptent le principe de cette nouvelle tarification et se prononcent pour la mise en place de ces tarifs dès la rentrée 2017.

Il sera nécessaire que chaque responsable de section diffuse et explique auprès de ses adhérents. S'il reste des difficultés, les trésoriers resteront à disposition notamment au forum pour traiter éventuellement les cas particuliers . Cette formule sous-entend la suppression des tarifs dégressifs pour famille et des tarifs chômeurs et étudiants.

3. Vote de la participation financière pour l'intervention de SARA, auteure et illustratrice.

(voir paragraphe suivant le compte rendu de cette animation) La mairie a pris en charge le coût du transport des œuvres (565€,) le pot d'accueil et le repas organisé le midi pour une trentaine de-personnes : Enseignants, bénévoles de la bibliothèque et de Lire et faire lire, des membres de l'UDAF et de la Ligue de l'Enseignement 44, M.Le Maire et deux conseillers. Il reste 300€ à la charge de la Ligue de l'Enseignement et de l'UDAF. Ce montant a été divisé entre les deux organismes. La Ligue de l'enseignement44 a sollicité l'Amicale Laïque pour le règlement d'un montant de 150€.

Compte tenu

- de l'importance pour notre association de cette manifestation conjointe Amicale Laïque - Municipalité - Ecoles - Bibliothèque,

- de la qualité et de l'intérêt pour les enfants de cette prestation,

Après délibération, le Conseil d'Administration accepte de participer financièrement pour la somme de 150€ à la prestation de Sara et mandate la trésorière pour payer cette somme à la Ligue de l'Enseignement, mais regrette que cette demande ait été faite trop tardivement et que la dépense n'ait pas été prévue dans le budget initial.

4. Questions diverses

- **Lire et Faire Lire** en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement a organisé une rencontre avec l'illustratrice SARA le 29 mai 2017. Cette animation s'est déroulée le matin dans les 2 écoles. Un échange très sympathique et productif a eu lieu entre les enfants et l'auteure.

  Parallèlement, les bénévoles de Lire et Faire Lire et de la bibliothèque se sont réunis autour de Mme LECUIR Marie France, intervenante de Lire et Faire Lire au niveau national. Après un repas organisé par la municipalité, les adultes ont rencontré SARA pour une présentation de ses œuvres. La journée s'est terminée par une vente de ses livres dédicacés.

- **La fête de l'école** aura lieu le 17 juin 2017. Le bar sera tenu dès 14h30 par Jean-Michel et Marité Radigois, Annie-Claude Renaudin et Evelyne Sibioude. Les enseignants ont demandé la participation de l'Amicale Laïque pour le nettoyage de la salle de spectacle, Annie-Claude Renaudin et André Peytremann sont volontaires. Les spectacles des enfants auront lieu le vendredi soir à 18h30 et le samedi à 10h30. Il est proposé un repas le samedi midi à 8€50.

- **La fête de la musique**, le 18 juin 2017. Carole Morisseau s'est renseignée auprès de la SACEM, il n'y aura pas de taxation cette année.

  - **Bénévoles présents pour le montage** : Eric Juton, Denis Marsolier, Jean-Paul Guérin, Daniel Morisseau, Laurent Sibioude + commission fête. Ces personnes sont convoquées pour 13h00, car les parkings ne seront pas disponibles avant, en raison des élections.

  - **Pour le démontage** : Eric Juton, Denis Marsolier, Jean-Paul Guérin, Christian Moriceau et Laurent Sibioude.

  - **Pour le bar** : de 15h00 à 17h00 : Jean-Michel Radigois , Marité Radigois et Carole Boutet, 17h00 à 19h00 : Denis Marsolier, Yvon Routier Françoise Simon, 19h00 à 21h00 : Cécile Olliver-Marchand, Evelyne Cormerais , Chrystelle Quéméré et Jean-Paul Guérin.

- **Campagne « Pas d'école pas d'avenir ».** Cette année, l'Amicale Laïque soutient le projet d'une cyber-pirogue au Bénin.

  La participation de l'Amicale Laïque à raison de 50€ est adoptée par le Conseil d'Administration.

- **Les ruches**: Les ruches se remplissent au point que Guy Martin et son équipe séparent les abeilles. Si cette opération ne réussit pas, nous achèterons un nouvel essaim. La récolte pourra débuter vers le 20 août. Après stockage d'une dizaine de jours, la mise en vente du miel pourrait se faire le jour du forum.

- **Récup'art.** Réunion organisée par la commission Espaces verts et environnement, qui réunissait les écoles, le service enfance jeunesse et les associations communales pour réfléchir aux actions qui pourraient être mises en place lors de la semaine européenne du développement durable du 26 mai au 2 juin 2018. Des idées ont été proposées (œuvres d'art à partir de matériaux de récupération, rencontre avec des associations d'insertion pour leur acheter du matériel dont on aura besoin, etc)

- **Repair Café** Une séance aura lieu à Château Thébaud le samedi 26 mai 2018 ou le samedi 2 juin 2018.
- **Conseil de COOP.** Il a eu lieu le 16 mai 2017. Deux membres du Conseil d'Administration y ont participé.
- **Voyages d'études.** Une demande de subvention pour voyage d'étude est arrivée hors délai. Le Conseil d'Administration vote unanimement la prise en compte de ce dossier.

Quelques dates :

Le 13 juin 2017 : AG financière UFOLEP à la salle des Arcades à 19h30. Denis Marsolier, Annie-Claude Renaudin, Jean-Michel Radigois et Marité Radigois se proposent d'être les représentants de l'Amicale Laïque.

Le 22 juin 2017 : Réunion pour la réservation des salles. Nous réservons le 17 mars 2018, date de notre AG ;

Le 13 juin 2017 à 8h : Elévation d'un mur pour le local à bateaux à Caffino. Le rendez-vous est fixé au 13 juin 2017 à 8h30, pour aider le service technique de la municipalité à monter ce mur. Denis Marsolier, Guy Martin et Laurent Sibioude se portent volontaires.

Les 8, 9 et 10 septembre : Le RAID Caffino. Eric Juton rappelle que le RAID aura lieu les 8, 9 et 10 septembre 2017 et qu'il aura besoin de bénévoles.

Le 14 octobre 2017 Rando organisée par l'Association de Parents d'Elèves et l'Amicale Laïque avec animations proposées par les sections.

Le 2 septembre 2017 : Forum des associations

Prochain Conseil d'Administration le 4 juillet 2017, à 20h30, salle Canonnet.

En cas d'absence prévenir Marité Radigois ou Evelyne Sibioude

Pensez au covoiturage

Compte-rendu rédigé par

Evelyne Sibioude et Marité Radigois

Relu par Françoise Simon

Vu, la présidente :

Annie-Claude Renaudin